

La Gazette en Yvelines

POISSY

Le gang de voleurs de portables enfin démantelé

Faits divers page 10

Loi sur la fin de vie : une « avancée sociale »... et des questions

Dossier page 2

Le texte de loi sur la fin de vie était voté à l'Assemblée Nationale ce mardi 26 mai. Trois députés de la Vallée de Seine, Karl Olive, Dieynaba Diop et Aurélien Rousseau – également ancien Ministre de la Santé et porteur du projet il y a deux ans - expliquent leur choix de vote.



Actu page 4

POISSY

Les discussions avec le PSG inquiètent les syndicats de Stellantis

YVELINES

Loi Duplomb : les agriculteurs mettent la pression

Page 4

YVELINES

2 millions d'euros pour remettre en état les voies rurales

Page 6

ANDRESY

Des particules de rouille retrouvées dans la Seine

Page 7

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Deux personnes gérant un trafic de stupéfiants envoyées en prison

Page 11

FOOTBALL

Le FC Mantois ne montera pas en N3

Page 12

AUBERGENVILLE

Pour son édition 2025, le West Motors Show déménage

Page 14

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La Ville lance une pétition pour lutter contre les nuisances aériennes

Actu page 6



Actu page 7

VERNEUIL-SUR-SEINE

IA, web 3.0... Quand l'innovation s'invite dans notre quotidien



Actu page 8

CHAPET

« Complètement intégré aux habitations », le nouveau centre technique municipal inauguré



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Loi sur la fin de vie : une « avancée sociale »... et des questions

AURELIEN BAYARD

« C'est une loi que beaucoup de Français attendent ». D'une même voix, les députés Aurélien Rousseau (Place Publique, 7^{ème} circonscription) et Dieynaba Diop (PS, 9^{ème} circonscription) s'accordent sur la nécessité de légiférer enfin sur ce sujet, surtout pour l'ex-ministre de la Santé : « J'ai présenté le projet de loi du gouvernement, avec Agnès Germain-Le Bodo qui était ma ministre déléguée il y a deux ans, et je suis d'autant plus satisfait que le texte revienne parce que son parcours législatif avait été interrompu brutalement par la dissolution. »

Toutefois, il existe une différence notable entre le projet de loi défendu par l'ex-enseignant en Seine-Saint-Denis et celui présenté à l'Assemblée nationale le 27 mai : celui-ci a été scindé en deux, avec une partie sur l'aide à mourir, une autre sur l'accès aux soins palliatifs. « Cela fait partie des concessions qui ont été faites » philosophe l'élue, même si pour la secrétaire départementale du Parti Socialiste, « ce sont deux offres différentes mais qui sont complémentaires ». Du côté de Karl Olive, on est plutôt satisfait de cette mouture. « Je me sentais pris en otage,

ont effectivement accès. « Et donc un nombre trop important de nos concitoyens terminent leur vie sans un accompagnement digne, sans apaisement, parfois dans la solitude ou la douleur » reproche l'ancien maire de Poissy, lui-même confronté à ce type de cas dans sa famille. Dieynaba Diop peut elle-même témoigner de cette inégalité. « Dans ma circonscription, les unités de soins palliatifs de Bècheville et Houdan ont fermé » rappelle l'enfant du quartier de la Vigne blanche aux Mureaux, même si son confrère pisciacais tempère : « On a la chance dans les Yvelines d'avoir une offre équilibrée avec le CHIPS et son unité de soins palliatifs ambulatoire. Et il y a d'autres établissements aux portes des Yvelines comme Notre-Dame-du-Lac à Rueil-Malmaison avec une structure à part entière. C'est ce donc vers quoi nous devons tendre. »

Quant à Aurélien Rousseau, il veut également attirer l'attention sur l'application de la loi. En effet, un des reproches qui a été évoqué durant les débats, c'est de voir des demandes d'aides à mourir être plus souvent sollicitées que les soins pal-



Si Aurélien Rousseau et Dieynaba Diop ont voté pour, Karl Olive à votre contre la Loi sur la fin de vie.



ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES/DIEYNABA DIOP (À DROITE)

garde-fous ont été posés avec des conditions sont cumulatives.

Le texte prévoit actuellement que la décision rendue le soit sous quinze jours, suivie d'un délai de réflexion de deux jours avant administration du produit létal. De plus, le médecin ne prendra pas seul cette décision. « La collégialité est indispensable pour protéger les patients, mais aussi pour garantir la responsabilité partagée du corps médical. Ce principe doit être solidement inscrit dans la loi » martèle Aurélien Rousseau. Il disposera aussi d'une clause de conscience même beaucoup restent favorables. Un sondage commandé à l'Ifop en avril 2025 par l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité révèle les chiffres de l'adhésion des médecins français à la légalisation de l'aide active à mourir. 60 % des médecins se déclarent pour, à titre personnel, à la légalisation du suicide assisté pour des personnes arrivées en fin de vie et qui le demandent expressément et de manière réitérée. Ce chiffre atteint même 75 % auprès des soignants.

Mais comme tout texte sujet au débat, une fake news est apparue sur les réseaux sociaux au sujet du délit d'entrave. Celle-ci se retrouve volontairement tronquée afin de faire peur à la population. « Il ne concerne ni la famille ni les proches qui tenteraient de dissuader le patient de recourir à l'aide active à mourir, précise la députée de la 9^{ème} circonscription. Elle ne

concerne que les professionnels qui entraveraient l'information sur l'aide active à mourir, c'est-à-dire la possibilité du patient d'y recourir s'il rentrait dans les critères. » Son homologue de la 7^{ème} circonscription a d'ailleurs vu ces peurs se manifester : « Je reçois des centaines de mails de personnes âgées qui se demande si on veut les tuer. Je leur réponds que non, ce sont pour des pathologies incurables qui résistent aux traitements antidouleurs, qui, dans une phase avancée, se sont aggravées. Donc cela ne concerne pas la vieillesse. » « Je redoute les effets de seuil, les pressions induites, les équilibres fragiles que ce droit nouveau pourrait entraîner, en particulier chez les plus vulnérables, les plus isolés » craint tout de même Karl Olive.

Une totale liberté de parole et de vote

Alors que certains débats ont tourné au pugilat, notamment la réforme des retraites, ceux sur l'aide à mourir sont restés cordiaux, malgré les 1800 amendements déposés. « Je salue la sérénité et la qualité des débats que nous avons eus à l'Assemblée. Ça a été long, voire très long. Mais ça s'est fait dans le respect de chacun » admire Aurélien Rousseau. Par ailleurs, aucune consigne de vote n'a été donnée pour que chacun puisse faire son choix en son âme et conscience. « Au sein même de notre groupe socialiste, il y a des gens qui sont contre l'aide active

à mourir. Il y a aussi des députés du Rassemblement national qui sont pour la loi. C'est un sujet éminemment sensible et qui touche à l'intime. Et donc il ne peut y avoir une position collégiale de groupe » décrit Dieynaba Diop. Si Karl Olive sera bien présent pour la séance du 27 mai, il aurait préféré un autre mode de scrutin. « Ce n'est pas à 577 élus de la République de valider un texte aussi important, un référendum aurait été plus approprié », juge-t-il.

En cas de plébiscite au palais Bourbon, le texte prendra la direction du Sénat. « On a fait un vrai travail parlementaire, avec des vrais compromis, et j'espère que ces relectures seront respectueuses de ce travail » espèrent les deux élus étiquetés Nouveau front populaire. Dans tous les cas, l'ancien ministre de la Santé ne veut pas voir dans le vote de cette loi une conquête sociale ou une victoire des uns contre les autres. « C'est un droit individuel qui ne renverse pas la hiérarchie entre la vie et la mort, théorise le député. Elle permet, dans des cas où il n'y a aucun doute sur l'issue de souffrance, d'y mettre un terme plus rapide. C'est la décision des individus qui prime et qui doit primer » avant de rappeler la phrase de Simone Veil. La ministre de la Santé sous Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré qu'une femme ne recourt jamais de gaieté de cœur à l'avortement. « La loi sur l'aide à mourir est sur ce même degré de gravité », conclue-t-il. ■

L'établissement Notre-Dame-du-Lac dispose d'une unité spécialisée pour les soins palliatifs, « un exemple à suivre » pour le député de la 12^{ème} circonscription Karl Olive.

explique le député de la 12^{ème} circonscription. L'an passé, j'aurais été favorable aux soins palliatifs, mais je n'aurais pas voté la loi parce que j'étais défavorable à l'aide à mourir. » Car les trois élus aux influences politiques différentes se rejoignent sur ce point : il y a une réelle insuffisance de l'offre de soins palliatifs dans le pays.

En France, seules 48 % des personnes ayant besoin de ces soins y

liatifs. « Verra-t-on émerger des inégalités géographiques ou sociales ? se demande le député. Cela serait contraire à l'esprit même de cette loi. » C'est pourquoi il appelle à une évaluation rigoureuse et continue, portant sur la répartition géographique et institutionnelle des demandes acceptées, sur les pratiques médicales, et sur les éventuels liens entre manque d'accès aux soins palliatifs et recours à ce nouveau droit. Par ailleurs, afin d'éviter les dérives, de nombreux



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E. Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRE D'OUVERTURE :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

POISSY

Les discussions avec le PSG inquiètent les syndicats de Stellantis

Lors du comité social et économique du 20 mai, la direction de Stellantis a évoqué des discussions avec le Paris-Saint-Germain au sujet de leur projet de nouveau stade. Les syndicats commencent déjà à gronder.

AURELIEN BAYARD

Les rumeurs disaient donc vrai. Depuis le gel des relations entre la Mairie de Paris et le Paris-Saint-Germain, de nombreux bruits de couloir évoquaient le site de l'usine Stellantis de Poissy comme nouvelle adresse pour le stade du club francilien. La direction du constructeur automobile a confirmé aux syndicats présents lors du comité social économique le 20 mai « des discussions », renforçant au passage leur crainte de perte d'emplois.

« Les annonces du Plan moyen terme (PMT) laissent également présager un avenir incertain » explique Jonathan dos Santos, représentant syndical CGT Stellantis Poissy. Son syndicat a donc déjà commencé ses activités de tractage et assure que des appels à la grève vont être lancés prochainement. Par ailleurs, la CGT propose un plan de péren-

nisation du site, avec, en plus du maintien des activités actuelles, une ligne de production d'un petit véhicule électrique ou hybride. Et dans tous les cas, ils ne souhaitent pas terminer comme Renault-Flins : « C'est l'illustration que, quand une ligne de production ferme, les activités annexes ne pourvoient pas autant d'emplois. »

Autre personne soucieuse de l'avenir des ouvriers du site pisciacais : Karl Olive. « Le premier combat d'un élu, c'est l'emploi » rappelle le député de la 12^{ème} circonscription. Cependant, il est bien conscient de la révolution industrielle qui se prépare dans les prochaines années. « Le modèle économique des sites d'entreprises équivalentes à Stellantis est dimensionné sur 70Ha, là il en fait 170Ha » détaille l'ancien maire de Poissy. Un problème qui impacte l'offre de prix des véhicules puisque



D'autres villes de la région parisienne aimeraient accueillir le futur stade du PSG. En plus de Poissy, Massy et Ris-Orangis (Essonne pour les deux) sont sur les starting-block.

le foncier est inclus dans le prix de revient.

« Quel que soit la décision de Stellantis [sur l'implantation du stade], il faut réfléchir d'ici trois ans » martèle l'ancien journaliste sportif. Il appelle donc tous les acteurs du territoire – le Département, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la Ville de Poissy – ainsi que la direction du groupe automobile de se mettre autour d'une table afin d'évoquer le futur du site restant. Cela doit être forcément un projet qui s'ajoute au maintien de la production de véhicules. « Qu'importe les propositions, cela peut être aussi le transfert de la maison centrale par

exemple » avance Karl Olive. Il n'y a pas que l'ancien édile de la cité Saint-Louis qui veille au grain. La présidente de la Région, Valérie Pécresse, surveille attentivement la situation. « Ça ne peut pas être Stellantis ou le PSG, c'est Stellantis et le PSG » a-t-elle déclaré au micro de France Info le 22 mai. En revanche, elle est déjà partisane de la nouvelle enceinte du champion de France 2025. « Nous avons besoin qu'il y ait un stade et si on pouvait revitaliser le territoire de la vallée de la Seine avec un projet comme celui du Stade du PSG, bien évidemment, ce serait un formidable espoir pour ce territoire et bien évidemment, la Région le soutiendrait » a-t-elle ajouté. ■

EN BREF

POISSY

Les quartiers de la ville en fête

Ces prochaines semaines, les habitants de Saint-Exupéry et Beauregard vont accueillir leurs fêtes de quartier, avec de nombreuses animations au programme.

Après la fête de la place Corneille en avril dernier, c'est le quartier Saint-Exupéry qui aura droit à sa fête, ce samedi 31 mai. Les habitants pourront profiter d'un atelier cirque, de structures gonflables ou encore d'une animation Bubble Foot au stadium Laurisa Landre, le tout avec une offre de restauration sur place.

À la fin du mois de juin, le samedi 28 pour être précis, ce sera au tour du quartier Beauregard d'avoir droit à sa grande journée de fête, et ce dès 8h du matin, heure à laquelle sera lancée la brocante de la place Racine. Les animations débiteront sous les coups de 11h avec, pêle-mêle, des structures gonflables, des animations mécaniques et même deux représentations du spectacle de l'association Country & Line Dance Poissy. L'événement durera jusqu'à 18h30. ■

EN BREF

YVELINES

Loi Duplomb : les agriculteurs mettent la pression

Les députés commencent ce lundi 26 mai l'examen de la proposition de loi Duplomb, un texte contesté par les écologistes, censé « lever les contraintes » qui pèsent sur la profession. Alors que les syndicats agricoles promettaient des actions partout en France pour le défendre, des agriculteurs se sont rassemblés au niveau du rond-point entre Poissy et Orgeval.

La circulation était quelque peu perturbée sur les routes d'Île-de-France, le lundi 26 mai au matin, notamment dans les Yvelines. À l'appel des organisations syndicales, dont la FNSEA, des agriculteurs ont bloqué les principaux

axes routiers autour de Paris, alors que les débats sur la proposition de loi dite « Duplomb » commencent à l'Assemblée nationale.

Avec ce texte, les sénateurs Laurent Duplomb et Franck Menon-

ville ont pour objectif d'alléger les contraintes pesant sur les agriculteurs. Le projet de loi vise entre autres à simplifier le stockage de l'eau, l'accès aux produits phytosanitaires et l'agrandissement des exploitations agricoles. Toutefois, selon le syndicat majoritaire FRSEA, certaines mesures ont été amendées ou supprimées lors des débats en commissions, sans parler des 3500 amendements déposés, essentiellement des écologistes et des insoumis.

« Ce texte, porté à la suite des grandes mobilisations agricoles de l'an dernier, est essentiel », a déclaré le député de la 12^{ème} circonscription, Karl Olive, après avoir rendu visite à des agriculteurs sur le rond-point entre Poissy et Orgeval. Face à l'obstruction parlementaire menée par des députés LFI et écologistes, je voterai en faveur de la motion de rejet de la proposition de loi visant à lever les contraintes de l'exercice du métier d'agriculteur. Cela permettra un examen du texte en Commission paritaire, dans un cadre plus serein et constructif. ■

YVELINES

La grève des taxis perturbe l'A13

Toute la semaine dernière, les taxis sont allés manifester dans Paris pour protester contre la concurrence des plateformes de VTC, notamment Uber et la nouvelle tarification pour le transport sanitaire. Leur opération escargot s'est même vue sur l'A13.

Le matin, le trajet de l'A13 qui mène jusqu'au boulevard périphérique est un parcours du combattant, certains automobilistes y perdant au moins une heure. Cette semaine n'a pas déroge à la règle sauf que les ralentissements portaient le sceau des taxis. En effet, ceux-ci ont rallié la Capitale dans le but de manifester contre la concurrence des plateformes de VTC, notamment Uber et la nouvelle tarification pour le transport sanitaire. Et pour ce faire, ils réalisaient des opérations escargots.

Ces opérations ont permis d'obtenir un rendez-vous auprès du Premier Ministre François Bayrou le samedi 24 mai. Celui-

ci a annoncé que la convention sur le transport sanitaire sera « revue ». Cependant, les opérations escargot ont tout de même repris ce lundi. Et contrairement au mouvement de grève de la SNCF, aucun ministre n'a pas osé dire que les taxis mettaient le chaos dans le pays. ■



Dans les Yvelines, un barrage filtrant a été installé sur la N12 dans le secteur de Houdan.



Du péage de Buchelay jusqu'au boulevard périphérique, les taxis ont créé d'énormes bouchons à cause d'opération escargot.

MANTES-LA-JOLIE

La reconstruction de la gendarmerie votée

Lors de la séance du conseil départemental du 23 mai, Pierre Bédier a annoncé avoir validé la reconstruction de la gendarmerie de Mantes-la-Jolie, qui se fera en partenariat avec Les Résidences Yvelines Essonne.

Plusieurs délibérations ont été votées lors de la séance du conseil départemental du 23 mai. Par exemple, le soutien à l'investissement public des collectivités locales avec l'adoption de huit contrats ruraux dans des projets d'intérêt public en faveur des communes de Flexanville, Fontenay-Mauvoisin, Sainte Mesme et Thoiry pour un montant d'un peu plus d'un million d'euros. Il y a également le projet de reconstruction de la gendarmerie de Mantes-la-Jolie, qui sera désormais porté en partenariat avec le Département et les Résidences Yvelines Essonne. Une garantie d'emprunt a d'ailleurs été accordée au bailleur social. Celui-ci devrait se trouver au niveau de la ZAC des Bords de Seine et sa livraison est prévue pour 2028. La caserne actuelle de Mantes la Jolie souffre de problématiques techniques et fonctionnelles importantes ainsi que d'un défaut de surfaces d'accueil pour les militaires logés sur place. ■



■ EN IMAGE

POISSY

Le parc Meissonier fête la nature

Les Pisciacaises et Pisciacais amoureux de la nature avaient rendez-vous au parc Meissonier, samedi dernier, à l'occasion de la *Fête de la Nature*. Que ce soit pour faire des emplettes auprès des producteurs locaux ou simplement pour se balader, les familles étaient nombreuses à avoir fait le déplacement. Parmi les activités les plus populaires, on a pu observer les démonstrations de petits bateaux sur l'étang par l'Association de modélisme et figurinisme de Poissy, et surtout les petits tours en pédalo sur l'étang du parc. ■

MANTES-LA-VILLE

Le Secours Populaire organise un marché solidaire

Le mercredi 11 juin, la Fédération des Yvelines du Secours populaire organise son 4^e marché populaire de l'année à la salle de Maupomet de Mantes-la-Ville, de 14 h à 18 h.

Aujourd'hui, pas moins de 500 personnes du bassin du Mantois bénéficient du soutien du Secours Populaire, dont 150 familles accompagnées par l'antenne de Mantes-la-Jolie et du Comité de Mantes-la-Ville, et 50 étudiants du campus de Mantes (UVSQ), particulièrement touchés par la précarité alimentaire. Afin de répondre à leurs besoins et de leur donner accès à une alimentation saine et abordable, la Fédération des Yvelines du Secours populaire organise l'un de ses Marché Pop' à la salle de Maupomet à Mantes-la-Ville, le mercredi 11 juin prochain de 14 h à 18 h.

Les bénéficiaires pourront y dénicher des produits frais et locaux, en repartant avec des paniers au coût réel de 32,40 euros contre une participation symbolique de 5 euros. Mais aussi rencontrer des représentants de la Mission Locale de Mantes-la-Ville qui proposeront des solutions d'insertion, d'emploi et de formation. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La Ville lance une pétition pour lutter contre les nuisances aériennes

En réponse à l'augmentation du trafic aérien annoncée par Aéroports de Paris (ADP) d'ici 2050, la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine a lancé une pétition pour demander des mesures visant à limiter les nuisances aériennes.

■ MAXIME MOERLAND

Le chiffre hérisse les poils des associations et des habitants impactés : dans le cadre de la concertation publique d'Aéroports de Paris (ADP) sur le projet de développement de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, qui doit se tenir jusqu'au 8 juillet, les prévisions de trafic anticipent une hausse du nombre de mouvements d'avions de 19 %, passant d'environ 500 000 en 2019 à 592 000 en 2050. Une augmentation qui « aura des conséquences désastreuses sur le climat, la pollution de l'air et les nuisances sonores, donc sur la santé des Franciliens », accusent une vingtaine d'associations de défense de l'environnement dans un communiqué, dont l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (ADVOCNAR) et le Groupement Associations Roissy Environnement (GARE).

Un cri d'alerte auquel s'est jointe la Ville de Conflans-Sainte-Honorine

par la voix du maire Laurent Brosse (Horizons), qui a lancé une pétition en ligne le jeudi 22 mai dernier pour dire « Halte au vacarme aérien au dessus de Conflans-Sainte-Honorine ». « Nous subissons un trafic aérien intense et à basse altitude, accentué lors des vents d'est, peut-on lire dans la pétition. Les survols commencent dès l'aube, perturbent notre tranquillité et nuisent à notre santé. Cette situation n'étant plus supportable, j'ai, en ma

qualité de Maire, de nouveau sollicité le Directeur Général de l'Aviation Civile par courrier il y a quelques semaines. Nous apprenons en ce moment qu'ADP prévoit +19 % de trafic d'ici 2050. Cela signifie encore plus de bruit, plus de pollution et plus de stress pour les Conflanais et les millions de Franciliens déjà surexposés ».

Dans sa missive, l'édile exige « l'abandon du projet d'extension de Roissy », « une limitation des vols de nuit » et « des trajectoires revues pour soulager notre commune ». La vingtaine d'associations qui s'oppose également au projet va plus loin, et demande « un plafonnement à 440 000 mouvements annuels ». ■



À l'heure où nous écrivons ces lignes, la pétition rassemble plus de 600 signatures.

■ INDISCRETS

Il n'a pas hésité à partager sa « colère » dans un post Facebook particulièrement vindicatif, jeudi dernier. Le député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines, Karl Olive, a fait part de sa « grande déception » de ne pas voir la finale de la Ligue des Champions, opposant le Paris-Saint-Germain et l'Inter Milan, diffusée sur écran géant à Poissy, comme cela pourra être le cas dans les communes alentours (voir en page Sport). Selon lui, la municipalité se serait tout simplement « réveillée trop tard ». « Dès le lendemain de la demi-finale victorieuse au Parc des Princes il y a 15 jours, j'avais volontairement lancé cette proposition tellement évidente, a déclaré l'ancien maire de Poissy. En anticipant les mêmes demandes des autres villes voisines pour s'assurer la présence des forces de sécurité nécessaire en pareil moment. Cette proposition n'a jamais trouvé écho. Et les autres villes amies ont dégainé à juste titre, bénéficiant des services de la police nationale. À l'arrivée, Poissy ne diffuse pas - elle le pourrait encore au forum Armand Peugeot - mais Saint-Germain, Carrières et encore Conflans vont proposer à leurs administrés ce soir de fête. Eux ont trouvé des solutions incluant les frais d'écran que nous avons toujours intégrés ».

Un regret partagé par l'ancien adjoint chargé des sports (et actuellement délégué numérique) Éric Roger. La maire Sandrine Berno dos Santos a semble-t-il eu les oreilles qui sifflaient : elle n'a pas tardé à répondre au député pour se défendre sur le réseau social. « Après avoir sollicité l'avis des services compétents - notamment le ministère de l'Intérieur et le commissariat de Police - la Ville de Poissy a reçu un avis défavorable à la tenue d'un rassemblement public de cette ampleur, a-t-elle déclaré. Cette décision est motivée par des éléments objectifs, et d'un risque réel de trouble à l'ordre public, ce que confirment aisément les incidents constatés à Poissy et à Paris après la demi-finale, et les risques inhérents à un événement en centre-ville en période de pont et de mobilisation réduite des forces de l'ordre [...]. Plutôt que de renoncer à toute célébration, nous avons choisi une alternative responsable : permettre l'occupation du domaine public sans frais aux bars, cafés et restaurants de retransmettre le match en extérieur, dans un cadre festif mais maîtrisé ». À voir, désormais, si les supporters choisiront les terrasses Pisciacaises ou les retransmissions voisines pour vivre la soirée de samedi. ■

Un Mantais à la mairie de Paris ? L'idée pourrait paraître saugrenue, et pourtant ! Le parti de Raphaël Glucksmann, Place Publique, a investi Saïd Benmouffok, ancien conseiller municipal de Mantes-la-Ville qui a grandi à Mantes-la-Jolie, pour les élections municipales 2026 à Paris. Ancien conseiller d'Anne Hidalgo en charge de la jeunesse, de l'éducation supérieure et de la recherche, proche de l'ex-candidate à Matignon Lucie Castets, a d'abord pour mission de peser à gauche et d'obtenir des élus au Conseil de Paris. Puis de se mettre d'accord avec les autres candidats de gauche pour trouver la formule gagnante, à moins d'un an du scrutin. ■

■ EN BREF

YVELINES

Le Département débloque 2 millions d'euros pour remettre en état les voies rurales

Les communes affectées par les inondations survenues à l'automne 2024 vont bénéficier d'une subvention départementale couvrant les coûts des travaux jusqu'à 70 %.



C'est dans le sud des Yvelines que les dégâts avaient été considérables.

La tempête Kirk a fait de nombreux dégâts lors de son passage dans le ciel des Yvelines, au mois d'octobre 2024 : pas moins de 75 communes ont été classées en état de catastrophe naturelle. Afin de soutenir la remise en état des voiries rurales dégradées, le Département des Yvelines a voté, la semaine dernière, pour le déploiement d'une aide exceptionnelle de 2 millions d'euros. « Essentiel-

lement à destination des communes de moins de 2 000 habitants, ce programme d'aide a été créé pour donner suite aux Assises départementales de l'eau de janvier 2025, qui ont souligné l'importance de renforcer la résilience face aux aléas climatiques, précise l'instance départementale. Une subvention couvrant jusqu'à 70 % des coûts des travaux sera accordée aux communes affectées par les inondations d'octobre 2024 ». ■

■ EN BREF

YVELINES

Le nouveau procureur de la République du tribunal de Versailles arrive

Le poste était vacant depuis le départ de Maryvonne Caillibotte en janvier. Son remplaçant a été enfin nommé : il s'agit de Jean-David Cavallé, pour le moment en poste au parquet de Perpignan, qui débarquera dans la ville-préfecture le 2 juin.

En janvier dernier, une page s'était tournée au tribunal de Versailles lorsque Maryvonne Caillibotte avait quitté son poste de procureure de la République pour prendre celui de procureure générale à la Cour d'appel d'Amiens. Depuis, Emmanuelle Lepissier assurait l'intérim en attendant la nomination du remplaçant. C'est désormais chose faite.

Jean-David Cavallé prendra donc ses fonctions le 2 juin. Ce haut-fonctionnaire de 57 ans, sorti de l'école nationale de la magistrature (ENM) dans les années 90, occupe le poste de procureur au tribunal judiciaire de Perpignan (Pyrénées-Orientales) depuis 2020. Sa carrière a débuté en 1995, en tant que juge d'instruction au tribunal de grande instance de Dun-

kerque (Nord). Il a également été conseiller auprès de Rachida Dati lorsqu'elle était au ministère de la Justice en 2007 et 2009. Par ailleurs, Jean-David Cavallé a aussi été directeur adjoint de l'ENM entre 2010 et 2015. ■



L'audience de présentation de Jean-David Cavallé, nouveau procureur de la République du tribunal judiciaire de Versailles se tiendra le 19 juin.

VERNEUIL-SUR-SEINE

IA, web 3.0... Quand l'innovation s'invite dans notre quotidien

La première édition du forum *InnoVerneuil*, qui se déroulait à l'espace Maurice Bédart le mercredi 21 mai dernier, a permis de vulgariser les grandes évolutions récentes du milieu de la technologie, mais aussi d'accompagner les entrepreneurs qui misent sur le numérique.

■ MAXIME MOERLAND

Les grandes pontes de la tech française ont plutôt l'habitude de se rencontrer à La Défense, où dans les pépinières à start-up comme Station F, à Paris. Mais le mercredi 21 mai, c'est à Verneuil-sur-Seine qu'elles avaient rendez-vous. « L'innovation technologique ne se limite pas aux grandes métropoles, elle existe pour résoudre nos problèmes du quotidien, pour faciliter nos vies, créer des opportunités économiques, et tout cela, c'est essentiel d'en parler dans un contexte local ». Ces mots, ils sont d'Ethan Pierse, directeur de The Creator Economy Institute, et modérateur de la première édition du forum *InnoVerneuil*.

Comme une bonne dizaine d'intervenants, il a accepté, bénévolement, de partager son expertise aux Vernoliennes et Vernoliens à l'appel du maire, Fabien Aufrechter. « Il est de notoriété publique que je suis moi-même dans le secteur et que je gravite

notamment dans les écosystèmes IA ou Web3, et plusieurs fois, on m'a demandé pourquoi il n'y avait pas d'événement sur la ville pour expliquer ce que c'est que tout ça, a-t-il expliqué devant l'assemblée réunie à l'espace Maurice Bédart. Car après tout, ça concerne tout le monde. Nous avons voulu lancer *InnoVerneuil*, parce que nous croyons que l'innovation est aussi le fruit de nos territoires, de nos écoles, de nos entreprises locales, de nos associations, de nos citoyens engagés ».

Le menu était dense, en ce mercredi après-midi. Intelligence artificielle, blockchain, NFT, innovations de pointe ou encore sécurité et souveraineté : pendant 4 heures, tous ces sujets ont été évoqués, dans une démarche de vul-

garisation, mais aussi d'accompagnement grâce à des workshop et des ateliers qui ont permis aux plus motivés de jouer les prolongations, le soir du côté du château d'Hardricourt. « On travaille à Verneuil sur un certain nombre de sujets de durabilité, de solidarité, d'innovation, notamment sur la pointe de Verneuil, avec l'objectif de vraiment réinventer la ville, a ajouté Fabien Aufrechter. C'est donc pour cela que nous avons décidé de lancer cette première édition. L'objectif est qu'elle soit suivie de nombreuses autres, qui nous permettent de consolider un réseau et puis de structurer de manière plus pérenne ces projets pour notre ville ». ■



Ce tout premier forum de l'innovation, des nouvelles technologies et de l'entrepreneuriat était accessible à tous gratuitement.

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

La Ville labellisée « Espace sans tabac »

Plusieurs panneaux « Espace sans tabac » ont été inaugurés par la Mairie le 19 mai. Cela vise principalement à interdire toute forme de tabagisme aux abords des lieux qui accueillent des enfants.



Le tabac est la première cause évitable de mortalité en France, avec plus de 78 000 décès annuels, dont 37 000 par cancer.

Lors du conseil municipal de mars, la Ville de Verneuil-sur-Seine avait voté à l'unanimité pour la mise en place d'arrêtés d'interdiction de fumer aux abords des établissements scolaires publics et des aires de jeux pour enfants. Des panneaux « Espaces sans tabac » vont donc être progressivement installés dans la commune autour des neuf écoles maternelles et élémentaires de la ville ainsi qu'autour des six aires de jeux situées dans les espaces verts.

Le 19 mai, le maire, Fabien Aufrechter a célébré symboliquement leurs poses à l'école La Source en

présence des élèves, de leurs parents, et des éco-délégués de l'établissement. « C'est la protection de nos enfants qui est en jeu », a souligné l' élu, affirmant la volonté municipale de faire de la prévention et de favoriser le vivre-ensemble à travers cette action. « Le tabac n'a pas sa place là où les enfants apprennent, ni là où ils jouent », a renchéri Carole Godard, adjointe à la famille, aux affaires scolaires et à la petite enfance. Verneuil-sur-Seine devient ainsi la 16^e ville des Yvelines à s'engager dans ce dispositif de santé publique en partenariat avec La Ligue contre le cancer. ■

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Ces communes qui font l'inventaire de leur biodiversité

La semaine dernière, la Ville de Verneuil-sur-Seine a lancé la conception de son Atlas de la biodiversité communale, afin de mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

Le mercredi 21 mai au soir, pendant que les entrepreneurs locaux se réunissaient dans le cadre de la première édition d'*InnoVer-*

neuil (voir ci-dessus), les habitants attachés à la biodiversité de leur commune ont répondu à l'appel de la Ville pour se réunir, à partir de 19h30, à l'espace Maurice Bédart pour la réunion publique de lancement de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Un inventaire précis et cartographié

Porté en partenariat avec le bureau d'études VERDI, ce projet va permettre à la commune de faire un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore présents sur le territoire, réalisé avec l'appui d'experts, d'associations naturalistes et même des habitants, qui peuvent y contribuer en observant la nature au quotidien et en signalant les espèces vues sur le site web Geonat'IDF.

Une initiative qui rappelle celle de la commune de Villennes-sur-Seine, qui réalise elle aussi un Atlas de sa faune et flore locale avec le bureau d'études Alisea. ■

ANDRESY

Des particules de rouille retrouvées dans la Seine

Le 19 mai, un signalement a été effectué par la Ville d'Andrésy car une partie des eaux à la confluence entre l'Oise et la Seine était orangée. Il pourrait s'agir de particules de rouilles.

Des traces orangées ont été aperçues dans l'eau du côté d'Andrésy le 19 mai, à la confluence entre l'Oise et la Seine, ce qui a inquiété bon nombre de riverains. Un signalement a été réalisé par la Mairie. Cette pollution localisée est due au nettoyage de filtres et de cuves, qui a entraîné un rejet de particules de fer, principalement de la rouille. Ce phénomène a donc coloré temporairement l'eau sans présenter de risque pour la santé ni pour l'environnement d'après les analyses des sapeurs-pompiers.

Par ailleurs, d'autres relevés ont été effectués à plusieurs endroits pour vérification, et des analyses

complémentaires en laboratoire sont en cours pour confirmer précisément la nature du rejet. Il y a quelques semaines, un autre événement de ce type avait eu lieu à Triel-sur-Seine où des billes de polystyrène expansé provenant de la station de traitement des eaux du SIAAP s'étaient retrouvées sur les berges de Seine. ■



Andrésy ne fera donc pas partie des sites où la Seine sera baignable.



Un Atlas de la biodiversité communale permet de favoriser la diffusion de la connaissance écologique, la participation citoyenne et l'intégration de la biodiversité dans tous les projets de développement local.

CHAPET

« Complètement intégré aux habitations », le nouveau centre technique municipal inauguré

La municipalité de Chapet a inauguré le 21 mai son nouveau centre technique municipal. Implanté en plein milieu des pavillons, le bâtiment s'incorpore parfaitement dans le paysage et fait même des envieux.

AURELIEN BAYARD

À Chapet, la rue de la pierre est connue pour ses nombreuses maisons pavillonnaires et son petit city stade. Dorénavant s'y trouve le nouveau centre technique municipal (CTM), ou plutôt s'y cache. « Il devait s'intégrer au contexte des habitations », explique Damien Lemaire, l'architecte en charge du projet, lors de l'inauguration CTM le 21 mai. Dans le bas de Chapet, nous avons remarqué plein d'anciennes fermes avec une dépendance, d'où cette solution à deux bâtiments. » Ainsi les employés municipaux peuvent tranquillement garer les deux voitures de service, le tracteur et le camion sans que cela n'entache la vue des riverains. « Je suis presque jalouse » a même lâché Cécile Zammit-Popescu, la présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et maire de Meulan-en-Yvelines.

En plus de s'intégrer parfaitement dans le paysage, le bardage en bois

qui compose la façade des bâtiments donne un aspect naturel aux nouveaux édifices et sert également de filtre à la lumière puisqu'ils sont exposés sud-ouest. Auparavant, le CTM était dispatché entre une ancienne classe d'école et la maison de « Nono » située Grande rue, qui, surtout, brillait par sa vétusté. « C'était une problématique » concède Benoît de Laurens qui en avait fait presque une promesse de campagne.

Bien qu'en bisbille avec le président du Département Pierre



En plus du bardage, de nombreuses parties du bâtiments sont faites à partir de bois comme les cloisons ou la mezzanine.

Bédier – à cause de la future installation du village de mineurs isolés – le maire a tout de même tressé des lauriers à IngénierY, l'agence départementale qui accompagne les communes rurales de moins de 6 000 habitants dans leurs projets. « Cela nous a permis de respecter à la lettre le processus de fabrication » explique-t-il.

Par ailleurs, l'édile pouvait s'enorgueillir de réaliser « une opération blanche et magnifique » alors que les bâtiments auront coûté 698 000 euros HT. D'une part grâce aux diverses aides de la Région (160 000 euros), du Département (169 000 euros) et de GPSEO (109 000 euros). De l'autre, grâce à la vente de la fameuse maison de Nono. ■

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Un parking vélo s'installe à la gare

En partenariat avec la Ville de Triel-sur-Seine et Île-de-France Mobilités, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a procédé à l'installation d'un parc à vélos sur la place de la gare.



Cette nouvelle consigne sécurisée est accessible sur la place de la gare de Triel-sur-Seine.

Comme on a pu l'observer ces derniers mois dans de nombreuses gares de la Vallée de Seine, celle de Triel-sur-Seine vient de se doter d'un nouvel équipement qui fera plaisir à ceux qui ont l'habitude de s'y rendre à deux-roues. Un parking à vélo sécurisé, abrité et sous vidéo-protection a été installé par Île-de-France Mobilités, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Ville de Triel-sur-Seine, pour

permettre aux cyclistes de stationner leur vélo en toute tranquillité avant de prendre le train.

L'utilisation est gratuite pour les personnes ayant un abonnement annuel valide (Navigo, Navigo senior, Imagine R). Pour les autres utilisateurs, trois formules d'abonnement sont proposées : journalier (2 euros), mensuel (10 euros) et annuel (30 euros). ■

EN BREF

YVELINES

La Chesnayscourtoise Mareva Michel sacrée Miss Yvelines

L'élection de Miss Yvelines se déroulait le 24 mai au forum Armand Peugeot de Poissy. C'est Mareva Michel, représentante du Chesnay-Rocquencourt qui l'a emporté face aux onze autres participantes.

Après une petite semaine de vote, le verdict pour l'élection de Miss Yvelines 2025 a été rendu le 24 mai. Lors de la cérémonie qui s'est déroulée au forum Armand

Peugeot à Poissy – où plus de 700 personnes s'étaient déplacées – Mareva Michel est repartie avec la couronne. La Chesnayscourtoise a donc devancé Amélia Die-

trich (Saint-Germain-en-Laye) et Lisa le Gallo (Vélizy-Villacoublay), respectivement première et deuxième dauphines.

Elle a réussi à convaincre les membres du comité composé notamment de Philippe Domppeyre, médecin, conseiller municipal de Poissy et également président de l'association Aidons la recherche, dont Mareva Michel devient la marraine. Grâce à ce titre départemental, celle qui est actuellement en 4^{ème} année à l'ESSEC accède à la promotion Miss Île-de-France. L'élection se tiendra le 20 septembre à Dammarie-les-Lys.

Une deuxième édition possible l'année prochaine

Par ailleurs, à la fin de la soirée, le comité de Miss Yvelines a annoncé qu'une deuxième édition aura sûrement lieu l'année prochaine. Il vise février 2026, toujours à l'intérieur du forum Armand-Peugeot. ■

VALLEE DE SEINE

Réduction des déchets : une consultation publique pour impliquer les habitants

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise invite habitants et acteurs du territoire à amender son Plan de réductions des déchets 2025-2030, avant de le soumettre à l'approbation des élus communautaires le 25 septembre prochain.

Depuis l'adoption du Plan Local de Réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2019, la production desdits déchets a diminué de 13 % sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), avec une réduction totale sur 6 ans de 62 kilos par habitant générant pas moins de 300 000 euros d'économies annuelles pour la collectivité.

Celle-ci ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, compte tenu de l'augmentation des coûts liés aux marchés de traitement et de collecte qui ont connu une hausse de 8 % entre 2023 et 2024. Avec le nouveau PLPDMA 2025-2030, la communauté urbaine vise 42 kilos de réduction par habitant... et font appel à eux pour le mettre en place, avec l'organisation

d'une consultation publique, du 2 au 30 juin, sur le site gpseo.fr. « Les habitants et les acteurs du territoire sont invités à amender le plan proposé par la Communauté urbaine », précise GPSEO dans un communiqué. Par la suite, il sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire du 25 septembre 2025. ■



Le dossier de consultation est composé du plan de réduction des déchets, de « fiches actions » et d'une synthèse reprenant les points clés du Plan de réduction des déchets.



Tous les bénéfices de la soirée seront reversés en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

SUCCÈS
COMMERCIAL



À ÉLANCOURT, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE ET EMMÉNAGEZ CETTE ANNÉE

Dernières opportunités du studio au 5 pièces duplex.

Balcons, terrasses ou jardins privés donnant sur un bel espace paysager.

UNE CO-PROMOTION



UNE MARQUE ALTAREA



01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 03/2025.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Aux abords du lycée Le Corbusier de Poissy, la peur de se faire détromper son téléphone portable régnait depuis début janvier 2025. « Il y a quelques jours encore, j'échangeais avec des représentants des parents d'élèves du Corbusier, légitimement inquiets pour la sécurité de leurs enfants » a révélé la maire de la cité Saint-Louis Sandrine Berno dos Santos dans un long post sur Facebook. Il s'agissait de huit mineurs qui ont réussi à faire une vingtaine de victimes d'après 78Actu. Mais ceci est désormais de l'histoire ancienne.

En effet, une opération de grande envergure a été menée le 20 mai par la Police nationale, avec le soutien de la Police municipale pisciacaise, aboutissant à l'interpellation simultanée de ces huit individus. Tous originaires de Poissy et âgés entre 14 et 17 ans, ils ont ensuite été placés en garde à vue au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine,

POISSY Le gang de voleurs de portables enfin démantelé

Depuis le début de l'année, huit mineurs détrompaient les élèves du lycée Le Corbusier de Poissy. Grâce à une opération de grande ampleur, ils ont pu être arrêtés le 20 mai.

■ AURELIEN BAYARD



« À Poissy, nous ne transigerons jamais avec la sécurité de nos enfants » a déclaré la maire de Poissy Sandrine Berno dos Santos après le coup de filet de la police.

selon le site internet d'informations locales.

« Ces arrestations s'inscrivent dans le cadre des enquêtes ouvertes depuis la rentrée de septembre, suite à plusieurs faits violents survenus aux abords de la cité scolaire Le Corbusier. » a expliqué l'élue, en profitant au passage pour « saluer l'efficacité et le professionnalisme des forces de l'ordre ». « À Poissy, la sécurité de nos enfants n'est pas négociable. Aux côtés de la Police nationale, nous avons renforcé la vigilance aux abords des établissements

scolaires, notamment aux heures sensibles » a-t-elle également martelé.

Ce n'étaient pas les seuls faits divers qui se déroulaient au niveau de cet établissement scolaire. Il y a deux mois, deux jeunes s'étaient introduits dans le lycée avec un couteau afin d'en découdre avec un de leurs camarades. Il fallait l'intervention de leur mère qui avait réussi à pénétrer dans l'enceinte du bâtiment pour les en empêcher. Cependant, les trois avaient fini par être arrêtés par la police. ■

LES MUREAUX Armé d'un 9mm, il voulait « faire du sale » après son arrestation

Un ancien employé d'Enedis avait trouvé un pistolet de 9mm dans une gaine électrique il y a plusieurs mois. Les policiers sont tombés dessus en interpellant l'homme de 30 ans lors d'un contrôle routier le 20 mai.



Le numéro de série du Sig Sauer était limé et le chargeur vide.

Certains baladent leur chien, lui préfère les armes. C'est l'histoire d'un Muriautin de 30 ans, ancien employé d'Enedis, qui était tombé sur un Sig Sauer 9mm lors d'une intervention. Comme le relate 78Actu, soit il le portait au niveau de sa ceinture, sinon il le dissimulait sous l'un des sièges de sa voiture. C'est d'ailleurs là que les policiers l'ont trouvé le 20 mai lors d'un contrôle routier. En effet, l'ex-technicien conduisait sans ses phares et lors de l'interpellation, l'habitacle sentait fortement le

cannabis. Lors de sa comparution devant le tribunal de Versailles, il a expliqué au juge qu'il gardait l'arme pour la revendre. Le juge a alors rappelé ses premiers propos à l'encontre des forces de l'ordre : « Les gendarmes m'ont niqué mon permis. Je vais faire du sale. » D'après 78Actu, il estimait s'être bien réinséré alors que le Muriautin a déjà été condamné pour proxénétisme et a déjà fait de la prison sept fois. À la fin de l'audience, il a écopé d'un an de prison avec maintien en détention. ■

MAGNANVILLE Attentat de Magnanville : le procès en appel du complice présumé du tueur a débuté lundi

Condamné en première instance en octobre 2023 à la réclusion criminelle à perpétuité, Mohammed Lamine Aberouz est de nouveau convié devant la Justice pour son procès en appel qui a débuté le 26 mai. Ses avocats cherchent toujours à l'innocenter, notamment grâce à la reconstitution des événements du 13 juin 2016.

Du 26 mai au 20 juin, la salle Voltaire puis la salle Georges Vedel vont voir se tenir le procès

en appel de Mohammed Lamine Aberouz, condamné en première instance à la réclusion crimi-

nelle à perpétuité pour avoir aidé Larossi Abdalla à assassiner Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider à Magnanville, le 13 juin 2016.

Lors du premier procès, la présence de l'ADN de Mohammed Lamine Aberouz avait beaucoup fait parler. Ses avocats, Vincent Brengarth et Nino Arnaud, estimaient que les quantités étaient trop infimes pour prouver la présence de leur client. Ils ont d'ailleurs demandé une reconstitution des événements mais pour le moment le parquet n'a pas répondu à cette requête. En revanche, les juges avaient écarté cette hypothèse de transfert secondaire.

Par ailleurs, de nombreuses questions restent en suspens. Par exemple, pourquoi Larossi Abdalla avait décidé de viser le couple Salvaing-Schneider et pourquoi il avait décidé d'épargner leur petit garçon. ■

PLAISIR Une rixe dans le quartier du Valibout fait 4 blessés graves

Dimanche 18 mai, peu après minuit, une rixe a éclaté dans le quartier du Valibout, à Plaisir, opposant un groupe d'individus de nationalité albanaise à des jeunes résidant dans le quartier.



Selon 78actu, la bagarre aurait apparemment éclaté entre des jeunes résidant dans le quartier et un petit groupe d'individus de nationalité albanaise.

Dans le quartier du Valibout, à Plaisir, une rixe a éclaté le dimanche 18 mai, peu après minuit dont l'origine demeure inconnue. Les pompiers et les policiers ont dû intervenir. Apparemment, selon 78actu qui relaie l'information, la bagarre aurait éclaté entre des jeunes résidant dans le quartier et un petit groupe d'individus de nationalité albanaise.

Aucun objet contondant, ni aucune arme n'a été retrouvée sur les lieux

de l'altercation. « La présence d'un marteau, ayant pu servir à provoquer d'importantes blessures, aurait été mentionnée par une victime », évoque une source policière.

Résultat de l'affrontement ? Quatre blessés graves, (trois majeurs et un mineur) qui ont été transportés à l'hôpital. À la date du 18 mai dernier, les quatre blessés « étaient toujours en urgence absolue », conclut 78actu. ■



Furieux du verdict en première instance, Maître Brengarth continue par tous les moyens de prouver l'innocence de son client.

ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Deux personnes gérant un trafic de stupéfiants envoyées en prison

Dans le quartier des Prés, un point de deal, démantelé à la fin de l'année dernière, avait repris du service. Les nouveaux gérants ont été condamnés par le tribunal.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Au début du mois de mars de cette année, les policiers du commissariat de Guyancourt ont informé la Brigade des stupéfiants de la reprise d'activité d'un point de deal dans le quartier des Prés, à Montigny-le-Bretonneux. Ce point de vente, qui avait été démantelé à la fin de l'année 2024, a visiblement été repris par d'autres individus.

Des surveillances menées ont permis d'identifier deux individus, âgés de 21 et 23 ans, déjà connus des services de police. Les observations

ont également mis en évidence que des ventes de produits stupéfiants étaient effectuées. Plusieurs dizaines de transactions ont été observées et certains clients interceptés ont identifié, sur une planche photo, leurs dealers.

Au début du mois de mai, le vendeur a été interpellé et incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy pour d'autres faits déjà liés aux stupéfiants. « Le chef du point de deal a été contraint de poursuivre seul son commerce illicite ou accompagné de petits

vendeurs occasionnels », indique une source policière.

Le 15 mai, le prétendu chef du point de deal a été arrêté à son domicile, situé à Trappes, avec le concours de la Compagnie départementale d'intervention des Yvelines (CDI 78) et d'un chien spécialisé dans la recherche de produits stupéfiants. Les investigations ont permis d'établir que ce mis en cause conditionnait les produits illicites à son domicile avant de les redistribuer aux vendeurs occasionnels sur le point de deal. Il a reconnu partiellement les faits, en tant que vendeur mais pas en tant que donneur d'ordres.

Son complice a été extrait de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy pour être de nouveau placé en garde à vue. Face aux preuves, ce dernier a reconnu les faits durant son audition.

Au total, les policiers ont saisi près de 100 grammes de résine de cannabis, 30 grammes d'herbe de cannabis ainsi que 1800 euros en espèces. Les trafiquants ont été présentés au tribunal le 16 mai dernier. Ils ont été condamnés à 18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt pour le gérant, et 15 mois de prison ferme également avec mandat de dépôt, pour son complice. ■

GUYANCOURT

Les policiers arrêtent deux conducteurs sur fond de rodéo urbain

Deux hommes, l'un au volant d'une voiture, l'autre au guidon d'une moto, ont été arrêtés dans la commune et placés en garde à vue pour s'être livrés à un rodéo urbain et avoir tenté de fuir.



D'autres policiers arrivés en renfort ont réussi à stopper une moto et à interpellé le conducteur. Mais, durant cette interpellation, une autre voiture s'est rapprochée des policiers.

Samedi 24 mai, les policiers de Guyancourt ont été appelés pour un rodéo urbain en cours dans la rue Bela Bartok, vers 15 h 30. Arrivés sur place, ils constatent qu'une voiture et une moto étaient en train de s'adonner à un rodéo urbain. Ils décident alors de contrôler la moto qui a tout de suite pris la fuite.

D'autres policiers arrivés en renfort ont réussi à la stopper et à interpellé le conducteur. Mais,

durant cette interpellation, une autre voiture (une Peugeot 508) s'est rapprochée des policiers.

Le conducteur a insulté les policiers avant de tenter de prendre la fuite, lui aussi. Ce dernier a été arrêté non loin de là, route de Troux. Durant les deux interpellations (deux jeunes hommes âgés de 22 ans) aucun fonctionnaire n'a été blessé, et la moto été enlevée par le garage de permanence. ■



La justice a condamné à 15 et 18 mois de prison ferme, deux individus qui se livraient à un trafic de stupéfiants, dans le quartier des Prés, à Montigny.

evma

L'expertise plomberie à votre service



DÉPANNAGE

- Dépannage rapide
- Dégorgements
- Recherche de fuites
- Remplacement robinetterie



RÉNOVATION

- Rénovation des installations
- Réfection salle de bain
- Pose carrelage
- Placoplâtre
- Réalisation de salle de bain PMR aux normes handicapés



TRAVAUX NEUFS

- Réalisation de sanitaires
- Salle de bain
- WC
- Installation de plomberie
- Chauffe-eau
- Arrivées, évacuations



ENTRETIEN

- Suivi et entretien
- Chauffe-eau, chaudière
- Détartrage
- Pose groupe sécurité

FIABILITÉ

RAPIDITÉ

COÛTS MAITRISÉS

EVMA, 24 rue des Fontnelles 78920 ECQUEVILLY

Standart : 01 39 70 37 14 / Site internet : <https://www.evma.solutions>

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Le FC Mantois ne montera pas en N3

En concédant le match nul à domicile face à la réserve du FC Versailles (0-0), samedi dernier au stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville, le FC Mantois a laissé passer sa chance d'accéder à la N3.



Les Versailles ont célébré leur titre de champion au terme de la rencontre.

Ce samedi soir devait être une fête, à l'occasion du dernier match de la saison. À domicile, qui plus est. Le FC Mantois, second du groupe A de R1, accueillait le leader, l'équipe 2 du FC Versailles, dans le match au sommet de cette 22^{ème} journée, voire même de la saison. Car en cas de victoire, les hommes de Robert Mendy pouvaient accéder au barrage d'accession en N3, tandis que le point du match nul suffisait aux Versailles.

L'énorme enjeu de ce choc était particulièrement palpable. Avec peu d'occasions mais de nombreuses fautes, c'est un match

particulièrement haché, sans fulgurances, qui était proposé à la tribune - bien remplie - du stade Aimé Bergeal de Mantes-la-Ville. Du moins lors de la première mi-temps, globalement dominée par les visiteurs.

Au retour des vestiaires, les Mantais se sont montrés moins empruntés, plus entreprenants, bien que les déchets techniques aient trop souvent annihilé les tentatives d'incursion dans la surface adverse. Les Versailles, bien déterminés à ne pas laisser planer le suspense, ont ensuite bien failli doucher les espoirs des locaux. Mais c'était sans compter sur 3 parades décisives du gardien du FC Mantois (63', 65', 70'), qui a permis aux siens de garder la tête hors de l'eau lors des temps faibles.

Ces 3 face-à-face remportés par le portier mantais ont eu le mérite

de réveiller le stade Aimé Bergeal, plutôt calme jusque-là. De quoi donner des ailes aux locaux, qui ont dominé les 20 dernières minutes... sans pour autant réussir à se procurer d'occasions franches. Au coup de sifflet final, les Versailles exultent. Ce sont bien eux qui disputeront le match de barrage pour tenter de monter en National 3. Les Mantais, particulièrement abattus après la rencontre, n'ont pas à rougir après une saison valeureuse. Rendez-vous l'année prochaine ? ■

L'OFC Les Mureaux sauve sa peau

Le pire des scénarios était dans tous les esprits : en cas de défaite conjuguée à une victoire de leurs concurrents directs, samedi dernier, les Muriautins filaient tout droit en R2, un an après avoir, déjà, été relégués de N3. Mais finalement, rien de tout cela n'est arrivé.

Pendant que Cergy-Pontoise et l'Olympique Adamois se neutralisaient (0-0) et que Nanterre s'inclinait sur la pelouse de la réserve du Paris 13 Atletico, les Muriautins se sont imposés avec autorité sur le terrain de Claye-Souilly (2-4). Un ouf de soulagement, au terme d'une saison particulièrement difficile.

FOOTBALL

Poissy, Rosny et le FCVO sacrés champions

La plupart des championnats départementaux prenaient fin le week-end dernier, notamment pour les clubs de la Vallée de Seine. On fait le point.

Déjà sacré champion de D1 avec un beau matelas d'avance, le Poissy FC a bouclé sa belle saison avec une victoire à domicile face à son dauphin, le FC Le Chesnay 78, dimanche dernier (4-2), pendant que le FC Aubergenville s'inclinait sur le même score sur le terrain de la réserve de l'AS Chatou. Bons derniers, ils évolueront à l'étage inférieur la saison prochaine.

Rosny-sur-Seine sur le fil

En D2, justement, c'est le FC Villennes-Orgeval qui a bouclé la saison en tête, avec un petit matelas d'avance. Lors de cette 22^{ème} et dernière journée, ils se sont imposés à Houdan (1-4), et devançant Plaisir et Chambourcy sur le podium.

Enfin, une division plus bas, c'est Rosny-sur-Seine qui a été sacré champion dimanche dernier après sa victoire à Maurecourt (2-4), tandis qu'Andrésy et Épône ferment la marche à l'autre bout du tableau. ■



Hagards, les Mantais ont cru à la montée jusqu'au bout.

FOOTBALL

Ligue des Champions : où regarder la finale PSG-Inter dans les Yvelines ?

Plusieurs communes de la Vallée de Seine organisent des diffusions de la finale opposant le club de la capitale à l'Inter Milan, ce samedi soir.

L'Olympique de Marseille a son 26 mai 1993. Le Paris-Saint-Germain aura-t-il son 31 mai 2025 ?

32 ans plus tard, le football français est peut-être sur le point de connaître une nouvelle soirée de

rêve, à Munich. La bande à Luis Enrique affronte l'Inter Milan, ce samedi soir à 21h en finale de la Ligue des Champions, et pour ceux qui souhaitent vivre la rencontre en compagnie d'autres supporters, plusieurs villes du Nord-Yvelines organisent des retransmissions sur écran géant.

Des terrasses déployées

C'est notamment le cas de Conflans-Sainte-Honorine, au parc du Prieuré, et de Triel-sur-Seine, sur la place Philippe Prévost. À Carrières-sous-Poissy, le grand écran sera disposé devant l'Hôtel de Ville avec un atelier confection de drapeaux et un stand de maquillage dès 19h. Quant à Poissy, plusieurs établissements du centre-ville diffuseront la rencontre comme les bars La Cabane, Le Zinc et Le Mouton Blanc. « La Ville de Poissy facilitera le déploiement des terrasses pour permettre au public de profiter pleinement de l'événement auprès des enseignes pisciacaïses », précise la Mairie. ■

MULTISPORTS

433 enfants relèvent le défi des Olympiades GPSEO

L'AS Mantaise, le FC Mantois et l'École Rouge & Bleu du PSG animaient, le mardi 20 mai dernier, la 2^{ème} édition des Olympiades de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.



Les jeunes yvelinois ont pu s'essayer au patinage libre pendant la journée.

Tir à l'arc, courses de relais, handball, saut en longueur et même patinage : les élèves de pas moins de 19 écoles se sont essayées aux différentes disciplines sportives des Olympiades GPSEO, le 20 mai dernier du côté de Mantes-la-Jolie. Organisée par la communauté urbaine et animée par les éducateurs de l'AS Mantaise, du FC Mantois et de l'école Rouge & Bleu du Paris-Saint-Germain, cette journée

sportive et pédagogique a permis à 433 jeunes yvelinois de s'affronter, dans la bonne humeur et dans tous types de disciplines.

Chaque école représentait un pays, et avait dessiné son propre blason en grand format. Après les différentes épreuves, un spectacle de clôture sur glace a rassemblé les jeunes talents de l'ASM Patinage Artistique et Hockey. ■



À Poissy, plusieurs établissements du centre-ville diffuseront la rencontre comme les bars La Cabane, Le Zinc et Le Mouton Blanc.



JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

I L E - D E - F R A N C E



Aménager

Aménager des routes plus durables,
rendre les villes plus attrayantes,
participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

AUBERGENVILLE

Pour son édition 2025, le West Motors Show déménage

Habituellement organisé sur l'île Aumône de Mantes-la-Jolie, le grand rassemblement de grosses cylindrées américaines débarque au complexe sportif Giot d'Aubergenville les 13, 14 et 15 juin.

■ MAXIME MOERLAND



Le dimanche aura lieu la remise des prix pour les concours, entre autres, de tatouage et de motos.

accessoires, vêtements et bijoux dédiés à la « kustom culture » investiront le stade de rugby, tandis que la convention internationale de tatouage prendra place dans le gymnase. De nombreuses animations sont également prévues sur les 3 jours de l'événement, du taureau mécanique aux fameux concours de bras de fer en passant

par des manèges et constructions gonflables pour les enfants. West Motors 78 n'en a pas fini avec Mantes-la-Jolie pour autant. Leurs événements d'octobre et février seront, eux, toujours organisés sur l'île Aumône. Quant à ce nouveau rendez-vous aubergenvillois, il est totalement gratuit et accessible à tous, comme l'année précédente. ■

Cette année, les motos rutilantes des bikers américains ne se feront pas entendre du côté du parc des expositions de Mantes-la-Jolie, mais du complexe sportif Jean-Michel Giot d'Aubergenville. C'est le lieu qu'a choisi le collectif West Motors 78 pour y installer sa grande messe annuelle, suite à un conflit d'emploi du temps qui ne leur permet pas de remplir sur l'île Aumône cette année. « La date qu'ils nous ont proposé ne nous convenait pas, alors on a cherché d'autres villes aux alentours, et du côté d'Aubergenville, on a senti qu'ils voulaient vraiment qu'on fasse ça chez eux », raconte Didier - dit « Doudou » -, le président de West Motors 78, collectif qui regroupe 3 clubs de la région ouest de Paris : AMB MC Mantes, Frater MC Yvelines et Anubis Motorcycles.

Nouveau lieu veut-il dire nouveau programme ? Pas vraiment. « On va faire exactement la même chose mais en format plus réduit, car le site est plus petit », explique Didier. Les nombreux exposants (concessionnaires autos et motos,

POISSY

Une « nuit blanche » au fil de l'art contemporain

De la Maison de Fer au Musée du Jouet en passant par la Villa Savoye, la Nuit Blanche s'installe à Poissy le samedi 7 juin à partir de 19h, avec au programme, des installations et performances artistiques.

La ville de Poissy s'apprête à se parer de lumière et de créativité, le samedi 7 juin à l'occasion de la *Nuit Blanche*, événement culturel incontournable célébrant l'art contemporain sous toutes ses formes. Dès 19h, le public est invité à emprunter un par-

cours artistique nocturne, gratuit et ouvert à tous, mettant en valeur son patrimoine architectural et culturel. Trois lieux emblématiques de Poissy seront au cœur de cette soirée : la Maison de Fer, qui accueillera des installations lumineuses et sonores

immersives pensées par Jean-Baptiste André et Vincent Lamouroux, transformant l'espace en une œuvre d'art vivante. Mais aussi le Musée du Jouet, où les visiteurs pourront découvrir des expositions interactives mêlant art et nostalgie par Pierre Ardouvin, offrant une relecture contemporaine des jeux et jouets d'antan. Et enfin la Villa Savoye de Le Corbusier, qui servira de toile de fond à des projections et performances artistiques de Dorian Rigal Minuit et Le Frit, dialoguant avec les lignes épurées du bâtiment.

Cette édition de la *Nuit Blanche* à Poissy s'inscrit dans une volonté de rendre l'art accessible à tous, en investissant l'espace public et en proposant des expériences sensorielles uniques. Les habitants et visiteurs sont invités à déambuler librement entre les sites, à la rencontre d'artistes et de créations éphémères. Pour plus d'informations sur le programme détaillé et les horaires, rendez-vous sur le site officiel de la Ville de Poissy. ■



Ne manquez pas cette nuit où Poissy se transforme en galerie à ciel ouvert, célébrant la créativité et l'innovation artistique.

VALLEE DE SEINE

GPSEO lance son concours de nouvelles polar

Jusqu'au 3 octobre 2025, la communauté urbaine propose aux passionnés et auteurs à la recherche de publication de tenter leur chance pour que leur polar soit publié dans un recueil.

« Il faisait nuit noire à 5 heures du matin lorsqu'elle sortit dans le froid. Elle était seule dans la rue et galopait presque, de peur de rater son train, ligne J ». Voilà le thème, imaginé par l'auteure Anouk Shutterberg, de la toute première édition du concours de nouvelles polar de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Jusqu'au 3 octobre 2025, les passionnés de polars et les auteurs n'ayant jamais été publiés peuvent tenter leur chance et soumettre leur texte, de 15000 signes maximum, avec à la clé, la publication dans un recueil commun pour une dizaine de participants qui seront départagés par un jury de professionnels du

livre, selon l'originalité, le style et le respect du thème.

Deux prix seront décernés lors d'une cérémonie à la médiathèque communautaire des Mureaux, le 6 décembre 2025 : le « lauréat du concours » et le « prix coup de cœur du jury ». Pour accompagner les écrivains en herbe, Anouk Shutterberg animera des ateliers d'écriture les jeudis 5, 12 et 19 juin 2025, de 10h à 12h, toujours à la médiathèque communautaire des Mureaux. Pour soumettre votre texte, il vous faut remplir le formulaire accessible sur le site de la communauté urbaine (gpseo.fr). ■



Deux prix seront décernés lors d'une cérémonie à la Médiathèque communautaire aux Mureaux, le 6 décembre 2025.

ACHERES

Les élèves du conservatoire adaptent Jules Verne

Dans les pas de Jules Verne, embarquez pour un tour du monde en 80 jours, avec les différentes classes et ateliers de l'établissement acherinois, le dimanche 8 juin prochain.

C'est au Sax que les élèves vous présenteront leur concert de fin

d'année, sous les coups de 17h, adapté de l'œuvre intemporelle de l'écrivain français.

Et en plus, c'est gratuit et ouvert à tous ! Pour vous inscrire, il suffit de se rendre sur le site lesax-acheres78.fr. ■

TRIEL-SUR-SEINE

22 auteurs au rendez-vous de la Fête du livre

Expositions, espaces lecture et animations en tout genre sont au programme de la *Fête du livre* de Triel-sur-Seine, qui se tiendra le samedi 7 juin de 10h à 17h à l'espace Rémi Barrat. 22 auteurs seront également de la partie, parmi lesquels le spécialiste du jazz Laurent Cugny, la

romancière Stéphanie Hochet, le poète et critique Benoît Conort ou encore le dessinateur de bande-dessinée Fred Coconut. Fiction, histoire, polar, jeunesse, roman, récit, fantastique, héroïc fantasy... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges ! ■

LFM RADIO À Mantes-la-Jolie, des élèves courent pour la bonne cause

Le lundi 19 mai, des élèves de quatre écoles de Mantes-la-Jolie ont participé à une journée d'activités organisée autour du thème du handicap pour l'association Debout en Bouts. Cette journée s'est terminée par une course solidaire.

Dès 15 heures, des groupes d'élèves allant de la maternelle au collège ont commencé à s'installer dans les gradins du Stade Jean-Paul David à Mantes-la-Jolie. Les différents stands installés sur la pelouse abritaient professeurs et parents d'élèves. Pour la dernière étape de cette journée, les jeunes se préparaient à effectuer un à deux tours de piste.

« Sur la journée, ça représente près de 500 élèves. Chaque classe participait à trois ateliers de sensibilisation selon les niveaux, maternelle ou élémentaire » explique le directeur de l'école Jules Verne.

Depuis le début de la journée, les élèves de l'école Jules Verne se sont prêtés au jeu : ateliers découverte ou encore initiation au handisport, ils ont pu en apprendre plus sur la vie des personnes en situation de handicap : « On a

appris que c'est dur ce que les athlètes handicapés font, et qu'ils doivent beaucoup s'entraîner » a déclaré un élève de CM2. Son camarade de classe, très enthousiaste à l'idée de commencer la course, est revenu sur les activités sportives de la journée, sourire aux lèvres : « On a fait de la course de haies, du volley-assis, et de la boccia ».

« C'était une première pour l'école »

Pour les écoles organisatrices, cette journée s'inscrit dans une initiative plus grande, organisée sur un an : « C'était une première pour l'école d'organiser un événement de cette ampleur, avec les quatre écoles de notre groupe scolaire » déclare le directeur de l'école Jules Verne. Chaque année, un projet est organisé par le corps enseignant afin d'obtenir le



Les élèves de l'école Jules Verne réalisent un flashmob après la course.

label d'éco-école, qui récompense l'engagement des établissements en matière de développement durable. Le thème choisi cette année était les solidarités.

De ce fait, trois grandes actions ont été organisées, chacune prenant place le temps d'un trimestre : une pour les Restos du Coeur, une pour l'association Gilles de la Tourette, et cette dernière, pour l'association Debout en Bouts. Différents partenaires ont été sollicités sur le territoire pour mettre en place cette journée. Par exemple, les ateliers

pédagogiques étaient animés par la communauté urbaine GPSEO et par des membres du groupe le Mantois en Transition.

L'objectif de la journée : sensibiliser les jeunes à la cause des personnes handicapées, et récolter des fonds pour l'association Debout en Bouts. Fondée par Pierre Lartot, père du journaliste sportif Matthieu Lartot, amputé en 2023, elle milite politiquement pour l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap : « Au niveau politique, [...] nous sommes allés à

l'Elysée, nous avons rencontré la responsable du handicap du Président, nous sommes allés au Ministère du handicap... » explique Pierre Lartot, au micro de LFM.

De plus, Debout en Bouts, ce sont des aides financières pour les personnes amputées, afin de leur fournir l'équipement nécessaire (prothèses, lames etc.). Durant cette journée, 750 euros ont été récoltés et offerts à l'association. Ils seront utilisés afin de financer ce type de matériel médical, qui n'est pour l'instant pas remboursé par la sécurité sociale. ■

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		1	3	5		4	8	
			6					3
8	3	5			4			7
	1	6	7		5			8
	8					7	6	
		7	8	6	2	1		9
7	6						3	4
	2	3	4		8			
5				6	8			

SUDOKU : niveau difficile

8			1		7	6		
	6							2
				6				8
4	7		3	6			1	5
	3	1				9	2	
			1	5				
	2						3	
	9	5			7			
	4			3		2	7	

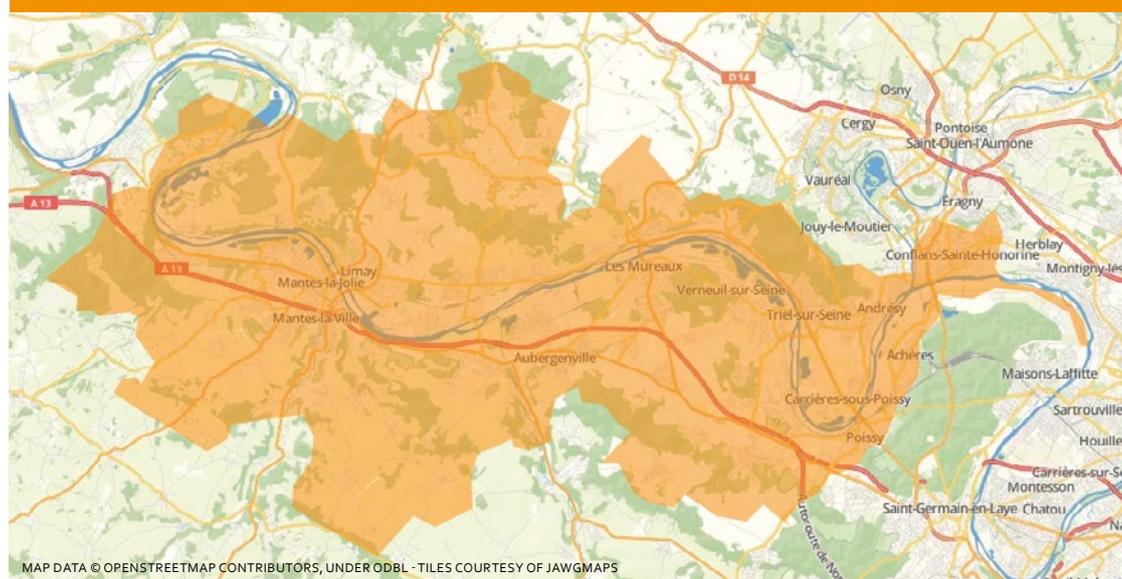
Les solutions de La Gazette en Yvelines n° 438 du 21 mai 2025 :

1	5	9	4	7	6	8	3	2
3	4	8	2	9	1	6	5	7
2	6	7	8	5	3	9	1	4
9	3	6	7	4	5	2	8	1
7	1	4	6	2	8	3	9	5
8	2	5	1	3	9	4	7	6
6	8	3	5	1	4	7	2	9
5	9	2	3	6	7	1	4	8
4	7	1	9	8	2	5	6	3

4	7	5	2	9	8	6	3	1
2	1	6	5	7	3	9	4	8
3	8	9	4	6	1	5	2	7
1	5	8	3	4	6	7	9	2
9	3	2	1	5	7	4	8	6
6	4	7	8	2	9	1	5	3
8	9	3	6	1	4	2	7	5
7	2	1	9	8	5	3	6	4
5	6	4	7	3	2	8	1	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 5-2025 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

NOS MÉTIERS

Collecte des déchets



Exploitation de centres de tri



Propreté et nettoyage urbain



Valorisation des déchets

Gestion des déchetteries

